

## DEMANDE DE CERTIFICAT DE RECOURS / NON RECOURS

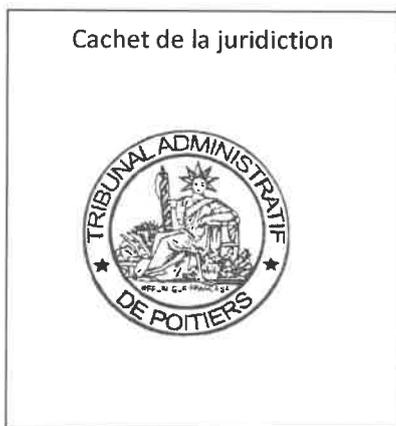
Afin de permettre au greffe du tribunal administratif de réaliser les opérations de recherches, votre demande doit comporter impérativement toutes les informations suivantes :

<p><b>Décision concernée : Joindre la copie de la décision</b></p> <p><b>N° de la décision :</b> PA 16163 22 W0001</p> <p><b>Nature de la décision (arrêté, permis de construire, etc...) :</b></p> <p>PERMIS D'AMENAGER</p> <p><b>Auteur de la décision :</b></p> <p>Le maire de HIRSAC</p> <p><b>Personne physique ou morale concernée par la décision :</b></p> <p>SAS TERRAINS DU SUD</p> <p><b>Date de la décision :</b> 07/10/2022</p>	<p><b>Dénomination et coordonnées du demandeur :</b></p> <p><b>Civilité :</b> TERRAINS DU SUD</p> <p><b>Nom :</b></p> <p><b>Adresse :</b></p> <p>15 ROUTE DE CANTELOUP 33750 BEYCHAC ET CAILLAU</p> <p><b>Téléphone :</b> 0524728755</p> <p><b>Courriel :</b> cm.pichan@terrainsdusud.com</p> <p><b>Date de la demande :</b> 27/01/23</p> <p><b>Signature :</b></p> 
--	---

Ce formulaire peut être adressé au tribunal administratif de Poitiers :  
Par courrier : 15 rue de Blossac, CS 80541, 86020 POITIERS CEDEX - Téléphone : 05.49.60.79.19 (standard)  
Par courriel : [greffe.ta-poitiers@juradm.fr](mailto:greffe.ta-poitiers@juradm.fr)

### PARTIE RESERVEE A LA JURIDICTION ADMINISTRATIVE

#### CERTIFICAT DE RECOURS OU NON RECOURS



Je, soussigné(e), greffier en chef près du tribunal administratif de Poitiers :

Certifie que la décision désignée ci-dessus, n'a pas fait l'objet d'un recours à la date de ce jour.

Certifie que la décision désignée ci-dessus, a fait l'objet d'un recours enregistré le \_\_\_\_\_ sous le numéro \_\_\_\_\_.

L'instance est :  en cours.

terminée, le jugement a été notifié à toutes les parties le \_\_\_\_\_.

N'ayant plus à disposition les archives de la période concernée, le tribunal administratif ne peut se prononcer sur un éventuel recours.

Fait à Poitiers, le \_\_\_\_\_ Le greffier en chef

